

Commune de Fruges

Révision allépée du Plan Local d'Urbanisme

Zooms sur plan de zonage avant et après révision allégée, échelle 1/2.500

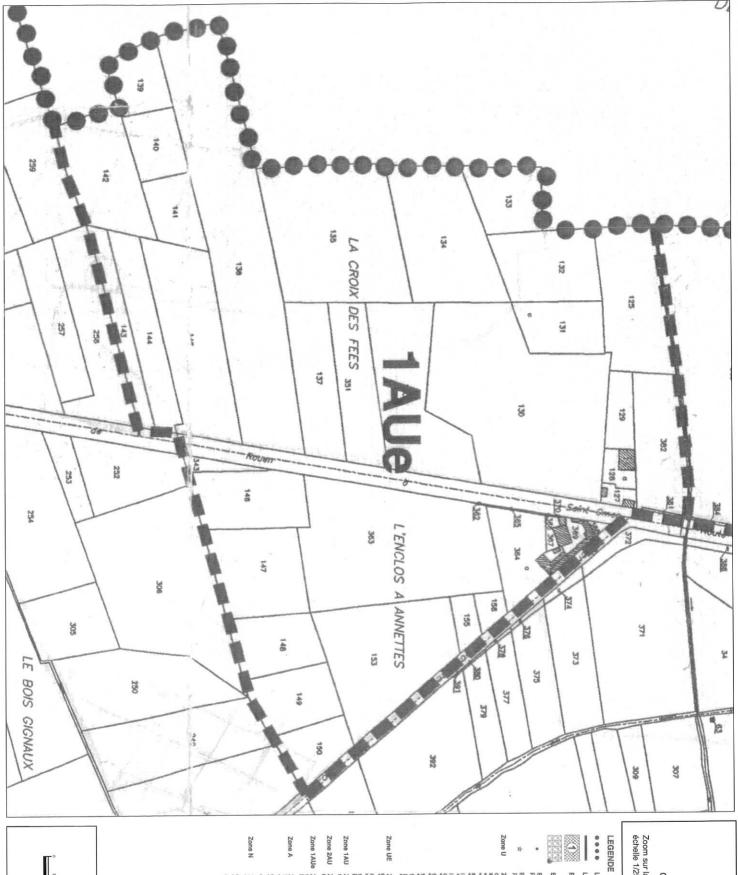
Vu pour être annexé à la délibération do 2019 -04 - 111 Conseil Communautaire en date du : 30/09/19

Vu pour être annexé à la délibération n°

2019 04 111 Du conseil communautaire du 30/09/2019

Le Président de la CCHPM, Philippe DUCROCQ





Ville de Fruges

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Zoom sur la zone 1AUe d'entrée de ville vers Hesdin, échelle 1/2500 Version avant modification

Limite de zones ou de secteurs

Emplacement réservé

Limite de commune

Espaces bolsés classés

Etablissements agricoles classés pour la protection de l'environnement Etablissements d'activités classés pour la protection de l'environnement

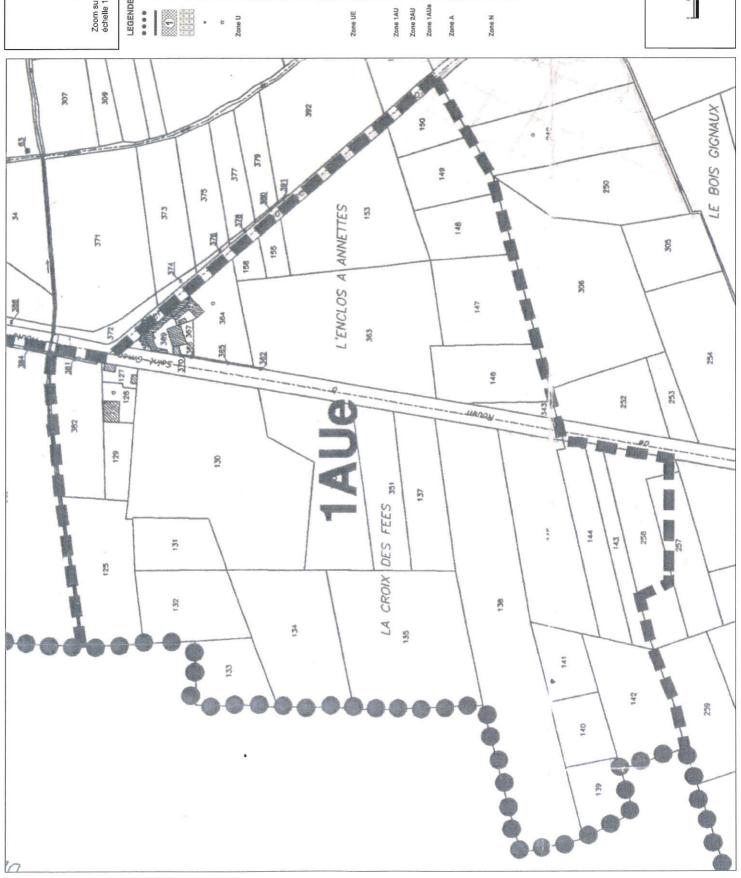
re micte è vocation d'inabilat, de commerces, roupements publica, de bureaux d'artienent, de roupements publica, de bureaux d'artienent et roupement de la contre produient se centre ville, in sectieur Ust, correspondant su centre ville, umit a des rieques d'inondations en de type sumidailer, de myoyenne densité et type sumidailer, de myoyenne densité, authorie à artiedailer, de myoyenne densité, authorie à artiedailer, donne densité, auomis à in sectieur Ud, aur les marges urbainces, de plus bie densité sur l/dr, sur les marges urbaines, de plus suité, soumis à des risques d'inondiation sur l/dp, sur les marges urbaines, de plus sité, inclus dans le périmètre de 1 du captage d'extu pétable ur Us, réservé au camping-caravaning

Zone naturelle non équipées devant être urbanisée à plus long terme, à vocation mixte Zone naturelle non équipées devant être urbanisée à court terme, à vocation mixte Zone d'activités industriales, artisanales et commerchiae, Elle comprede se et commerchiae, Elle comprede con de protection du compange d'esu sun apecary UEI, dans leguel des prescriptions appliquant, es commente prochancie 1111,14 d'al Code de l'Urbanisme

* un secteur Ap, inclus dans le périmètre de de protection du capitage d'eau * un secteur Ar, correspondant à un bassin d'expansion, contre les inondations Zone naturelle non équipée devant être urbanisée à court terme, à vocation d'activités industrielles, artisanales et commerciales Zone naturelle protégée, à vocation agricole et de protection des richesses naturelles

Zone naturelle protégée. Elle comprend : * un secteur Np, inclus dans le périmètre de de protection du capitige d'eau * un secteur Nc, dans lequel l'exploitation de carrières est autorisée





Ville de Fruges

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Version après modification Zoom sur la zone 1AUe d'entrée de ville vers Hesdin, échelle 1/2500

LEGENDE

Limite de commune 0 0 0 Limite de zones ou de sec 9

Emplacement réservé

Espaces bolsés classés

ur Us, correspondent as centre ville des findes de moyenne densité, soumés par afroncation de la se findes des findes de plus de la finde de findes de findes de plus de la findes de fi

ur Udr, sur les marges urbaines, de plus ur Udp, sur les marges d'Inndation ur Udp, sur les marges urbaines, de plus les finctus dans le périmètre de du captage d'enu potable ur Us, réservé au camping-caravaning

Zone d'activités industrielles, artisensles commerciales. Elle comprient d'internet d'un secteur Utip indus dins le périmètre de protection d'applique des sun secteur Util, dans leguel des prascription et manique de prascription l'internet de conservation de l'internet de l'observation de l'internet de l'internet de l'internet l'interne

Zone naturelle non équipées devant être urbanisée à court terme, à vocation mixte

Zone naturelle non équipées devant être urbanisée à plus long terme, à vocation n Zone naturalle non équipée devant être urbanisée à court terrhe, a vocation d'act industrielles, artisanales et commerciale

Zone naturelle protégée, à vocation agricole et de protection des lichesses naturelles " un secteur Ap, inclus dans le périmètre de de protection du captigge d'eur " un secteur Ar, correspondant à un bassin d'expansion, contre les inondations

